



**MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY,
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 JUIN 2026**

Le procès-verbal de la séance est enregistré en format audio.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Avis de convocation**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Appel d'offres pour le service du déneigement du secteur Mulgrave 2 (2026-2027)**
- 5. Achat d'abrasif hivernal pour le secteur Mulgrave (2026-2027)**
- 6. Location d'un camion de déneigement**
- 7. Période de questions des citoyens**
- 8. Levée de la séance**



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, tenue le **9 juin 2026 à 19 h 15** à la salle du conseil sise au 565, Ave de Buckingham, à Gatineau, et à laquelle sont présentes les conseillères Marie-France Gareau et Lorraine Rochon ainsi que les conseillers Emile Givogue et Orville Miller.

Les conseillers Sam Burke et Jean-Marie Duchamp ont motivé leurs absences.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur André Harvey.

Monsieur Mario Briggs, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

Il y a 0 personne qui assiste à la séance.

1. Ouverture de la séance

Monsieur André Harvey, Maire, déclare la séance extraordinaire ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents à 19 h 21.

Le maire demande aux membres du conseil s'ils croient être en conflit d'intérêts relativement aux matières qui seront traitées à l'ordre du jour.

2. Avis de convocation

Le directeur général et greffier-trésorier, M. Mario Briggs, indique que l'avis de convocation de la séance extraordinaire a été distribué conformément à l'article 152 du Code municipal.

3. 2026-06-68 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie-France Gareau

RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme présenté.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

4. 2026-06-69 - Appel d'offres pour le service du déneigement du secteur Mulgrave 2 (2026-2027)

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et greffier-trésorier a présenté aux membres du conseil le plan stratégique fiscal ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs solutions ont été présentées afin de s'arrimer avec la vision du Conseil, soit celle de neutraliser les hausses exhaustives des taxes foncières ;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont eu l'occasion de poser toutes les questions pour dissiper leurs inquiétudes ;

CONSIDÉRANT QUE l'une des solutions proposées est d'utiliser la règle 50/50 quant aux services municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a chargé le directeur général et greffier-trésorier de solliciter des soumissions auprès des fournisseurs locaux pour le service de déneigement pour l'année 2026/2027 ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs tentatives ont été faites parmi les fournisseurs locaux ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission conforme ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission d'Excavation J.B.G. Lajeunesse a été présentée aux membres du Conseil au montant de 120 634,90 \$ plus taxes ;

Il est proposé par Lorraine Rochon

RÉSOLU

D'ACCEPTER la soumission d'Excavation J.B.G. Lajeunesse au montant de 120 634,90 \$ plus taxes en tant que contrat de gré à gré.

DE COMPTABILISER cette dépense dans le poste budgétaire numéro 02 33001 443.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

5. 2026-06-70 - Achat d'abrasif hivernal pour le secteur Mulgrave (2026-2027)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se procure d'abrasif hivernal à chaque année pour son réseau routier ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a la responsabilité de la gestion de l'inventaire de ces matériaux qu'elle se procure ;

CONSIDÉRANT QUE la quantité d'inventaires des matériaux doit être comptabilisée annuellement pour des fins fiscales ;

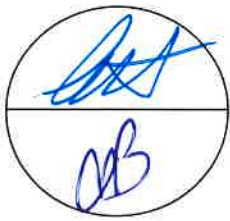
CONSIDÉRANT QU'IL est de bonne pratique d'avoir accès en tout temps aux matériaux afin que les fonctionnaires puissent faire la comptabilisation ;

CONSIDÉRANT QUE ces abrasifs seront entreposés au garage municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a chargé le directeur général et greffier-trésorier de solliciter des soumissions auprès des fournisseurs l'achat de 3 250 tonnes de sable, incluant 3% de sel pour le secteur Mulgrave pour l'année 2026/2027 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu plusieurs soumissions ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été présentées aux membres du Conseil pour analyse ;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse soumise par Les Pavages Lafleur et Fils Inc. de L'Ange-Gardien s'élève à 74 040,00 \$ avant taxes ;

Il est proposé par Marie-France-Gareau

RÉSOLU

D'ACCEPTER la proposition la plus basse soumise par Les Pavages Lafleur et Fils Inc. de L'Ange-Gardien de 74 040,00 \$ avant taxes.

DE COMPTABILISER cette dépense dans le poste budgétaire numéro 02 33001 443.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

6. 2026-06-71 - Location d'un camion de déneigement

CONSIDÉRANT QUE l'une des bonnes pratiques en gestion des affaires municipales est l'utilisation de la règle 50/50 quant aux services municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire d'utiliser ladite règle de bonne pratique pour le service de déneigement ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et greffier-trésorier a présenté aux membres du Conseil la soumission de location de camion équipé pour la saison hivernale ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition d'Excellence PacLease s'élève à 14 800 \$ par mois, soit 74 000 \$ pour l'année, en plus des taxes ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission d'Excellence PacLease des assurances est de 1 659,84 \$ par mois, soit 8 299,80 \$ pour l'année de location ;

Il est proposé par Orville Miller

RÉSOLU

D'ACCEPTER la soumission d'Excellence PacLease au montant de 14 800 \$ par mois, soit 74 000 \$ plus taxes pour l'année de location.

D'ACCEPTER la soumission d'Excellence PacLease des assurances de 1 659,84 \$ par mois, soit 8 299,80 \$ pour l'année de location.

DE COMPTABILISER cette dépense dans le poste budgétaire numéro 02 33001 443.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

7. Période de questions des citoyens

- Aucune question



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry

8. 2026-06-72 - Levée de la séance

Il est proposé par Lorraine Rochon

RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 19 h 32.

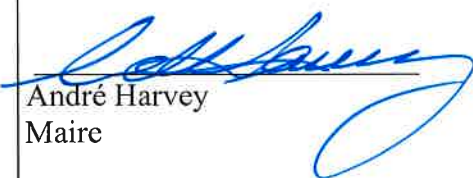
Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, André Harvey, maire de la municipalité de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Et j'ai signé ce 19 août 2026


André Harvey
Maire


Mario Briggs
Directeur général
et greffier-trésorier

